

AEE SUISSE • Falkenplatz 11 • case postale • 3001 Berne

## **Conférence de presse de «Economie suisse pour la loi sur le CO<sub>2</sub>»**

Lundi 12 avril 2021, à Berne

### **Allocution de Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère nationale et membre de comité de l'AEE SUISSE**

Seul le texte prononcé fait foi.

Mesdames et Messieurs,

La Suisse vise la neutralité carbone d'ici 2050.  
Un défi ambitieux, à la hauteur de la crise climatique.

La loi sur le CO<sub>2</sub> est un des moyens d'y parvenir. Car elle fixe les objectifs et les mesures de la politique climatique suisse jusqu'en 2030 dont le but est de réduire de nos émissions de CO<sub>2</sub> de 50% par rapport à 1990

Elle trace la voie pour un monde plus durable tout en offrant à l'économie la possibilité d'être non seulement à la pointe du progrès mais aussi de maintenir et de créer des emplois.

Cet ensemble de mesures est un modèle pragmatique qui permet à notre pays de trouver des solutions équilibrées par le biais de mesures incitatives tout en renforçant l'efficacité énergétique et en développant les énergies renouvelables.

Durant mes 13 années passées au Conseil d'Etat vaudois en tant que ministre de l'environnement et de l'énergie et comme vice-présidente de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, j'ai travaillé à concilier l'économie et l'environnement, l'innovation et le développement durable.

En 2012, j'ai lancé un programme de 100 millions de subventions en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. En 2014, le canton de Vaud a mis en place une loi pionnière sur l'énergie.

J'ai aussi misé sur la rénovation énergétique des bâtiments, en mettant à disposition des propriétaires une enveloppe de 52 millions de francs. Ces 52 millions d'argent public ont généré des investissements d'au moins 260 millions de francs.

Une initiative qui a rencontré un très grand succès

Autant de réussites qui ont prouvé qu'il est parfaitement faisable de concilier économie et écologie,

Fort de cette expérience, je soutiens avec conviction la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub>. Pour plusieurs raisons.

Premièrement, c'est un devoir. Le Parlement a reçu un mandat du peuple : en mai 2017, la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération a été approuvée, avec 58% oui.

Les Vaudois l'ont massivement soutenu.  
Avec 73% de oui.

Parallèlement, le Parlement a confirmé l'accord de Paris sur le climat qui demande de limiter le réchauffement climatique à 2 degrés celsius. Ce qui signifie concrètement : développer des énergies renouvelables, renforcer l'efficacité énergétique et décarboniser l'économie ainsi que la société.

La loi sur le CO2 est la concrétisation de ces engagements.

Deuxième raison : les énergies renouvelables sont la clé de la décarbonisation.

Dans les secteurs des transports et du bâtiment, nous allons devoir remplacer de nombreux combustibles fossiles au cours des prochaines années et décennies.

Un défi majeur qui ne sera relevé que par une expansion rapide et l'utilisation des énergies renouvelables locales.

A l'avenir, l'électricité deviendra encore plus importante, notamment dans la mobilité.

J'en veux pour preuve qu'à fin 2019, les immatriculations des voitures exclusivement électriques ont explosé. Une progression de 158% par rapport à 2018.

En plus des véhicules hybrides rechargeables, la part de marché de tous les véhicules à prise électrique nouvellement vendus (PEV) s'est élevée à 5,6% en 2019.

Dans l'industrie aéronautique aussi, la recherche sur les carburants verts tourne à plein régime. Dans notre pays, par exemple, une société (Synhelion), développe un kérosène synthétique pour le groupe Lufthansa, auquel appartient la compagnie Swiss.

La loi sur le CO2 tient compte de cette évolution en apportant notamment un soutien financier à la construction de bornes de recharge et au développement du carburant synthétique pour l'industrie aéronautique.

Troisième raison, Mesdames, Messieurs, malgré ce que certains opposants prétendent un approvisionnement en énergie renouvelable et neutre en CO2 est tout à fait possible, C'est ce que révèle une étude de l'Alliance économique « Warmth Initiative Suisse. Elle montre comment la décarburation de l'ensemble du parc immobilier peut être mise en œuvre, si nous recourons à tout le potentiel des ressources renouvelables.

Aujourd'hui, le biomasse et le bois sont, par exemple, trop négligés.

L'éolien est aussi trop peu présent dans notre pays. Ceux-là même qui prônent la défense du climat s'opposent à ces pales

Pourtant, l'éolien pourrait compléter la production d'électricité suisse, en particulier durant l'hiver. Et sans émettre de CO2.

Pour encourager le recours aux énergies renouvelables, le législateur a prévu de renforcer la taxe CO2 qui applique le principe du pollueur payeur.

Mieux vaut passer d'un combustible fossile à une énergie renouvelable indigène pour remplacer son chauffage par exemple.

On y gagne en termes d'économies d'énergie et en termes d'environnement.

Les propriétaires qui rénovent durablement leur bâtiment seront en effet avantagés.

Quatrième raison : le fonds pour le climat est un instrument de financement équilibré et adéquat. Car il incite notamment nos entreprises à mettre sur le marché des technologies respectueuses du climat.

Je pense par exemple au développement de matériaux de construction appelés à remplacer le ciment ou à des emballages biodégradables à la place du plastique.

Voilà des enjeux pour la Suisse, pays de l'innovation !

C'est une plus-value certaine pour notre recherche. Notre pays peut ainsi accroître sa capacité d'innovation et s'assurer d'importants marchés d'avenir.

De plus, l'innovation et le progrès technologique conduisent à une amélioration de l'efficacité énergétique. Chaque kilowattheure d'énergie économisé nous donne une marge de manoeuvre supplémentaire et nous rapproche de la neutralité carbone.

Je rappelle aussi que Fonds pour le climat dans lequel les cantons s'engagent à fond garantit la poursuite du programme Bâtiments et continue de soutenir les propriétaires qui souhaitent rénover leurs bâtiments.

Mesdames, Messieurs, face à la crise climatique, la Suisse a besoin de solutions raisonnables et pragmatiques. Maintenant. Pas demain.

La nouvelle loi sur le CO2 est un bon compromis qui laisse aux entreprises une marge de manoeuvre et une liberté de décision. Elle représente un pas important et contribue à relever le défi climatique. L'AEE en est convaincue.